

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISANT TOUS LES MOIS

VOL. XV

MONTREAL, DÉCEMBRE 1896

No 8

SOMMAIRE.

CONFÉRENCE PÉDAGOGIQUE. — CONDOLÉANCES. — ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS : Erection de municipalités scolaires—Nominations diverses, etc. — Association dentaire de la province de Québec (suite) — Rapport du Surintendant de l'Instruction publique, 1895-96 — Bureau des Examineurs catholiques de Montréal, séance du 10 novembre dernier. — PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT : Exercices de mémoire et de récitation — Fable expliquée : *Soyez charitables* — Dictées d'orthographe usuelle — Phrases à corriger — Exercices de calcul. — CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — ANNONCES.

Conférence pédagogique.

La prochaine conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'École normale Jacques-Cartier, aura lieu vendredi, le 29 janvier 1897.

Le programme de cette conférence comporte, entre autres, les sujets suivants :

1^o De l'enseignement des quatre règles simples de l'arithmétique, par M. A.-D. LACROIX ;

2^o De l'enseignement du catéchisme, par M. J.-S. TEASDALE ;

3^o De l'attention que l'on doit accorder à l'enseignement oral et du cas que l'on doit faire du livre de texte, dans le cours élémentaire.

Ce dernier sujet sera d'abord traité

par MM. C. LEBLANC et CHS COURVAL, qui le discuteront chacun à un point de vue différent.

Ces diverses questions sont, dans le moment, des plus importantes à discuter et à résoudre. Aussi, espérons-nous voir les membres de l'Association leur accorder dès maintenant toute leur attention.

NAP. BRISEBOIS,

Secrétaire.

Condoléances.

A une séance régulière de l'Association des Instituteurs catholiques de Montréal, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité :

Que les membres de cette Association ont appris avec une bien vive douleur les pertes qui ont plongé dans le deuil deux de leurs confrères : MM. F.-X. P. Demers dans la personne de son beau-frère, M. Nap.-J. Giroux, ingénieur civil ; et H. O'Donoghue dans la personne de son épouse bien aimée ;

Qu'ils prient ces deux confrères et leurs familles éplorées de vouloir bien accepter leurs plus sincères sympathies ;

Que copies des présentes soient transmises aux familles affligées, à la presse et au *Journal de l'Instruction publique*.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par ordre en conseil en date du 11 novembre courant (1896), de remplacer le bureau d'examineurs "de Papineau et Saint-Jovite," établi par un arrêté en conseil en date du 22 juin 1894, par deux bureaux distincts portant respectivement les noms de "bureaux d'examineurs de Papineauville" et de "bureau d'examineurs de Saint-Jovite." — *Gazette officielle*, 21 novembre.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 11 novembre courant (1896), de nommer les personnes suivantes pour former le nouveau bureau d'examineurs de "Saint-Jovite," comté de Terrebonne, savoir : le révérend M. Samuel-J. Ouimet, curé de Saint-Jovite ; le révd M. L.-W. Corbeil, curé de Sainte-Agathe ; M. T.-Adolphe Christin, de Saint-Jovite ; M. le docteur Eugène Gervais, de Saint-Jovite ; M. le docteur Aurèle Bigonnesse, de Labelle, et M. Paul-Emile Forget, de Labelle. — *Gazette officielle*, 21 novembre.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 11 novembre courant (1896), de faire les nominations suivantes, savoir :

Comté de Compton, village de Mégantic : — Le révérend J.-E. Choquette, commissaire d'écoles, en remplacement du révérend J.-B.-A. Cousineau, décédé.

Comté de Brome, Eastman : — M. Thomas-G. Armstrong, syndic d'écoles, en remplacement de M. L.-L. Spinney.

Comté de Québec, Saint-Sauveur : — M. W.-S. Sempé, syndic d'écoles, en remplacement de lui-même. — *Gazette officielle*, 21 novembre.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Détacher de la municipalité scolaire de "Sainte-Croix-de-Dunham," comté de Missisquoi, les lots suivants, savoir : La partie nord du lot No 16 et les lots 17 jusqu'à 28, inclusivement, du VIII^e rang du canton de Dunham ; les lots 17 jusqu'à 28, inclusivement, du IX^e rang du dit canton de Dunham ; et les lots 17 jusqu'à 28, inclusivement, du Xe rang du susdit canton de Dunham, et les ériger en municipalité scolaire distincte (pour les catholiques seulement), sous le nom de "Saint-Joseph-de-Béranger," comté de Missisquoi.

Cette érection ne devant prendre effet que le 1^{er} juillet prochain (1897). — *Gazette officielle*, 21 novembre.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 21 novembre courant (1896), de faire les nominations suivantes :

Commissaires d'écoles.

Comté de Vaudreuil, Village de Rigaud : — M. François-Xavier Brassard, en remplacement de lui-même, son terme d'office étant expiré.

Syndic d'écoles.

Comté d'Ottawa, Templeton-Est : — M. Robert Buchan, en remplacement de M. A. H. Robinson, démissionnaire. — *Gazette officielle*, 28 novembre dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 30 novembre dernier (1896), de nommer M. George McCrum, commissaire d'écoles pour le canton de Brome, comté de Brome, en remplacement de M. Egbert L. Scott. — *Gazette officielle*, 5 décembre courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 27 novembre dernier (1896), de faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaires d'écoles.

Comtés de Compton et Stanstead, Saint-Herménégilde : — M. David Hénault, en remplacement de M. Joseph Dupont, absent.

Comté de Nicolet, Saint-Grégoire-le-Grand : — Révérend M. Edmond Grenier, en remplacement du révérend M. Joseph-Elie Panneton, qui a quitté la municipalité. — *Gazette officielle*, 5 décembre courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 3 décembre courant (1896), de détacher de la municipalité scolaire de Saint-Ephrem-de-Tring, Béauce, les lots suivants, savoir : le $\frac{1}{2}$ lot 27 sud, $\frac{1}{2}$ lot 27 nord ; $\frac{1}{2}$ lot 29 sud, $\frac{1}{2}$ lot 29 nord ; $\frac{1}{2}$ lot 34 sud, $\frac{1}{2}$ lot 34 nord ; $\frac{1}{2}$ lot 35 sud, $\frac{1}{2}$ lot 35 nord ; $\frac{1}{2}$ lot 36 sud, $\frac{1}{2}$ lot 36 nord ; $\frac{1}{2}$ lot 37 sud, $\frac{1}{2}$ lot 37 nord, du XV^e rang du canton d'Adstock, comté de Beauce, et les annexer, pour les fins scolaires, à la municipalité d'Adstock, dans le même comté.

Cette annexion ne prendra effet que le 1er juillet prochain, 1897.—*Gazette officielle*, 12 décembre courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 3 décembre courant (1896), de détacher de la municipalité du canton de Windsor, comté de Richmond, les lots suivants, savoir: Nos 26, 27 et 28, du XIVE rang, et les lots 25, 26, 27 et 28, du XVe rang, et les annexer, pour les fins scolaires, à la municipalité de Brompton, dans le même comté.

Cette annexion ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain 1897.—*Gazette officielle*, 12 décembre courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 3 décembre courant (1896), de: 1° détacher de la municipalité scolaire de la "paroisse de Sainte-Rose," comté de Laval, les lots suivants du cadastre, savoir: Nos 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 260, 261, 262, 264, 265, 266, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 291, 292, 293, 294, 295, 306, 297, 304, 305, 306, 307, 308 et 309 et les ériger en municipalité scolaire sous le nom de "Bas de la Petite-Côte de Sainte-Rose."

2° Détacher de la municipalité scolaire de la "paroisse" de Sainte-Rose, comté de Laval, les lots suivants du cadastre, savoir: depuis et y compris le No 95 jusqu'au No 115, inclusivement; et depuis et y compris le No 195 jusqu'au No 232, inclusivement, et les ériger en municipalité scolaire sous le nom de "Haut de la Petite-Côte de Sainte-Rose."

3° Détacher de la susdite municipalité de la "paroisse" de Sainte-Rose, comté de Laval, les lots suivants du cadastre, savoir: depuis et y compris le No 1 jusqu'au No 30, inclusivement, et les ériger en municipalité scolaire distincte sous le nom de "Bas de la Grande-Côte de Sainte-Rose."

4° Détacher de la susdite municipalité de la "paroisse" de Sainte-Rose, comté de Laval, les lots suivants du cadastre, savoir: depuis et y compris le No 116 jusqu'au No 194, inclusivement, et les ériger en municipalité scolaire distincte sous le nom de "Haut de la Grande-Côte de Sainte-Rose."

5° Détacher de la susdite municipalité de la "paroisse" de Sainte-Rose, comté de Laval, les lots suivants du cadastre, savoir: depuis et y

compris le lot No 392 jusqu'au No 422, inclusivement, et les ériger en municipalité scolaire distincte sous le nom de "Côte des Perrons."

Ces érections de nouvelles municipalités scolaires ne prendront effet que le 1er juillet prochain, 1897.—*Gazette officielle*, 12 décembre courant.

Association dentaire de la province de Québec.

EXAMEN PRÉLIMINAIRE.

(Suite.)

ARITHMÉTIQUE.

A

1. Trouver de combien la fraction $\frac{7}{12}$ sera augmentée, si on ajoute un même nombre 3, à ses deux termes.

2. Quelle est la plus petite fraction décimale qu'on doit ajouter à la somme de 2.06, 0.20359, et 1.756 pour que le total soit un nombre entier?

3. Diviser les $\frac{2}{3}$ de $\frac{4\frac{1}{2}}{10}$ par 0.0075.

B

(Il suffit de répondre à deux des quatre questions qui suivent; mais il faudra prendre 4 et 6, ou 5 et 7.)

4. Dans le système métrique, quels sont les trois mots tirés a) du grec, b) du latin, qu'on place devant les unités principales? Dites ce qu'exprime chacun de ces mots.

5. Un capital, augmenté de l'intérêt qu'il rapporte à $4\frac{1}{2}$ pour cent pendant 5 mois, devient \$2445. Quel est ce capital?

6. Quel est le poids d'un bloc de marbre de 1 mètre 135 décimètres cubes, sachant que le poids du marbre est de 2.67 fois celui de l'eau?

7. Une somme de \$1500, augmentée de ses intérêts, au bout de 15 mois a donné

\$1631.25: à quel taux avait-elle été placée?

A

1. By how much of itself will the fraction $\frac{1}{12}$ be increased, if the same number 3, be added to its numerator and denominator?

2. What decimal fraction, the least possible, must be added to the sum of 2.06, 0.20359, and 1.756 in order that it make total an integer?

3. Divide $\frac{2}{3}$ of $\frac{4\frac{1}{2}}{10}$ by 0.0075.

B

(Candidates will try only Nos 4 and 6, or else 5 and 7 of the four following.)

4. In the metrical system, what are the three prefixes *a*) derived from Greek, *b*) derived from Latin, placed before the principal units of measure, and what is indicated by each prefix?

5. A principal with its interest at $4\frac{1}{2}$ per cent amounts, in 5 months, to \$2445. Find the principal.

6. What is the weight of a block of marble whose volume is 1 cubic metre 135 cubic decimetres, it being known that marble is 2.67 times heavier than water?

7. A sum of \$1500 with its interest for 15 months amounts to \$1631.25. Find the rate per cent.

ALGÈBRE.

1. Diviser $x^6 - 6x + 5$ par $x^2 - 2x + 1$ et vérifier la réponse.

2. Trouver ce que devient la fraction $\frac{a-x}{b-x}$ quand $x = \frac{ab}{a+b}$

3. Trouver les facteurs de $x^2 - x - 42$, et de $1 - x + x^2 - x^3$

4. Résoudre les équations:—

$$A \quad \frac{ax}{b} - m = n - \frac{x}{c}$$

$$B \quad \begin{cases} 2(x-3) - \frac{y-3}{5} = 3 \\ 3(y-5) + \frac{x-2}{3} = 10 \end{cases}$$

5. Un père à 49 ans et son fils 11; dans combien d'années l'âge du père ne sera-t-il plus que le triple de celui du fils?

1. Divide $x^6 - 6x + 5$ by $x^2 - 2x + 1$ and prove the result by multiplication.

2. Find what $\frac{a-x}{b-x}$ becomes, when

$$x = \frac{ab}{a+b}$$

3. Resolve into factors $x^2 - x - 42$, and also $1 - x + x^2 - x^3$

4. Solve the equations:—

$$A \quad \frac{ax}{b} - m = n - \frac{x}{c}$$

$$B \quad \begin{cases} 2(x-3) - \frac{y-3}{5} = 3 \\ 3(y-5) + \frac{x-2}{3} = 10 \end{cases}$$

2. A father's age is 49 and his son's is 11. In how many years will the father's age be three times the son's?

GÉOMÉTRIE.

1. Si deux angles ont un côté commun, et qu'ils valent ensemble deux angles droits, les côtés extrêmes formeront une ligne droite.

2. Lorsque deux droites sont parallèles, toute perpendiculaire à l'une d'elles est aussi perpendiculaire à l'autre.

3. Lorsque deux circonférences sont tangentes, le point de tangence et les deux centres sont en ligne droite.

4. Un angle dont le sommet est sur la

circconférence, et qui est formé par une tangente et une corde, a pour mesure la moitié de l'arc compris entre ses côtés.

5. Deux triangles sont égaux lorsqu'ils ont un côté égal et deux angles adjacents à ce côté égaux chacun à chacun.

6. Deux triangles équiangles entre eux ont leurs côtés homologues proportionnels, et sont semblables.

7. Dans un cercle de 4 mètres de rayon, quelle est la longueur d'une corde correspondante à 90° ?

8. Une voiture, dont la roue a un diamètre de 5 pieds, a parcouru une lieue. On demande le nombre de tours qu'a faits cette roue.

1. If at a point in a straight line, two other straight lines on opposite sides of it, make the adjacent angles together equal to two right angles, these two straight lines must be in one and the same straight line.

2. When two straight lines are parallel, any perpendicular to the one must be also perpendicular to the other.

3. When two circles touch one the other (externally), the straight line joining their centres must pass through the point of contact.

4. The angle formed by a tangent at any point in a circle and a chord drawn from the same point, is equal to half the angle at the centre subtended by the intercepted arc.

5. If two triangles have their bases equal and the angles at the bases equal, each to each, the triangles are every way equal.

6. Equiangular triangles have the sides about their equal angles proportional and are therefore similar.

7. In a circle whose radius is 4 metres, what is the length of a chord subtended by an angle, at the centre, of 90 degrees.

8. The diameter of a carriage wheel is 5 feet. Find the the number of turns made by it in travelling a league.

GÉOGRAPHIE.

1. Nommez les fles situées au confluent du Saint-Laurent et de l'Ottawa.

2. Donnez la direction de la ligne qui sépare le Canada des Etats-Unis.

3. Indiquez la différence qui existe entre les deux chutes de Niagara et de Montmorency, par rapport à la hauteur et à la quantité d'eau qui y passe.

4. MER DE MARMARA. Où est-elle située ?

Nommez a) les deux détroits qui ferment ses extrémités ; b) les deux autres mers avec lesquelles elle communique ; c) la ville importante qui s'élève sur l'un des deux détroits.

Dites dans quelle direction coulent les rivières suivantes, et nommez les pays qu'elles arrosent : la Severn, la Tamise, la Seine, le Rhin et le Danube.

6. Nommez le bras de mer qui sépare a) l'Angleterre de l'Irlande ; b) l'Angleterre de la France.

7. Quelle est la nation dont le commerce extérieur est le plus étendu ?

1. Name the islands situated at the junction of the St-Lawrence and Ottawa Rivers.

2. Give the direction of the line separating Canada from the United States.

3. Show the difference between the Niagara and Montmorency Falls, with reference to their heights and amount of water passing over each.

4. THE SEA OF MARMARA.—Where situated.—Name a) the two straits that form its extremities ; b) the two other seas with which it is in connection ; c) the important city located on one of the two straits.

5. State in what direction the following rivers flow, and name the countries which they water, the Severn, the Thames, the Seine, the Rhine and the Danube.

5. Name the arm of the sea that separates a) England and Ireland ; b) England and France.

7. Which is the nation whose outside commerce is the most extensive?

PHYSIQUE.

1. Donnez un exemple *a)* du changement brusque qu'une substance éprouve en passant de l'état solide à l'état gazeux; *b)* d'un changement graduel dans les mêmes conditions.

2. Faites voir, à l'aide d'un diagramme, qu'en appliquant une force obliquement à un bras de levier pour le faire tourner autour du point d'appui, on perd une partie de cette force.

3. Faites voir quel est l'effet produit sur le levier par la force ainsi perdue.

4. Un corps plongé dans un liquide perd de son poids une quantité égale au poids du liquide déplacé. (*a*) Donnez la démonstration théorique de ce principe; *b)* décrivez l'expérience qui en démontre pratiquement la vérité, sans supposer que le corps immergé a une forme régulière.

5. Dans le thermomètre et dans le baromètre, le vide existe à la partie supérieure du tube en verre. Si l'on y pratique une petite ouverture pour laisser pénétrer l'air, que s'en suivra-t-il *a)* pour le baromètre; *b)* pour le thermomètre?

6. Quel nombre de degrés centigrades correspondent à 40° au-dessous de zéro de Fahrenheit? Combien de degrés Fahrenheit correspondent à 35° centigrades? Indiquez les détails du calcul.

7. Expliquez le phénomène de l'ébullition. Pourquoi tous les liquides n'entrent-ils pas en ébullition à la même température? Pourquoi le point d'ébullition n'est-il pas le même partout pour un même liquide?

1. Give an example (*a*) of the abrupt change of a substance from the solid to the gaseous state; (*b*) of a gradual change.

2. Shew, with aid of a diagram, that when a force is applied obliquely to the

arm of a lever to turn it round the fulcrum, some of the force is wasted. What is the effect on the lever, of the wasted part of the force?

3. A body submerged in a liquid loses a portion of its weight equal to that of the displaced fluid. (*a*) Give the theoretical reasoning for the truth of this statement. (*b*) Describe the experiment which practically establishes its truth, not assuming that the body is of a regular form.

4. A vacuum exists in the upper part of the glass tube, both in the thermometer and in the barometer. What would be the effect of admitting the air through a puncture in the top of the tube, (*a*) in the thermometer, (*b*) in the barometer?

5. What degree of Centigrade corresponds to 40° below zero of Fahrenheit? What degree of Fahrenheit corresponds to 35° Centigrade? Give the details of your calculation.

6. Explain the phenomenon of ebullition. Why is it that all liquids do not boil at the same temperature, and why is the boiling point not every where the same for the same liquid?

Rapport du Surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec pour l'année 1895-96.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUÉBEC, 10 novembre 1896.

L'honorable M.-F. HACKETT,

Secrétaire de la province,

Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter, pour l'information de la législature de la pro-

vince, mon rapport sur l'instruction publique pour l'année scolaire expirée le 30 juin 1896.

Mon département prend d'année en année plus d'extension et l'ouvrage augmente en proportion de la population, de l'accroissement du nombre d'écoles et des besoins généraux de la province.

En 1895-96, nous avons reçu au département 14,645 lettres et nous avons expédié 5,462 circulaires et formules de rapports et 17,972 lettres. Le nombre de dossiers pour affaires nouvelles s'est élevé à 2,850. En y ajoutant 1,390 dossiers pour élections et nominations de commissaires et syndics d'écoles, nous avons un total de 4,240 dossiers.

La nouvelle que le gouvernement allait augmenter les allocations en faveur de l'instruction publique a réjoui tous ceux qui s'intéressent à l'avenir des nouvelles générations. Depuis l'établissement de la Confédération, les octrois destinés à l'instruction primaire sont restés les mêmes . . . années en années et lorsqu'on constate que les maisons d'éducation qui, en 1867, étaient au nombre de 3,907, s'élèvent aujourd'hui au chiffre de 5,903, on ne peut qu'approuver le gouvernement de la détermination qu'il a prise de contribuer à favoriser davantage le progrès intellectuel du peuple.

GRATIFICATIONS AUX INSTITUTEURS ET AUX INSTITUTRICES.

Lors du congrès des inspecteurs d'écoles tenu l'an passé à St-Hyacinthe, ces messieurs ont formulé des vœux, dont plusieurs étaient basés sur des recommandations faites antérieurement, soit par le comité catholique soit par le comité protestant du Conseil de l'Instruction publique. Au nombre de ces vœux est un octroi spécial qui serait payé directement aux instituteurs et

aux institutrices les plus méritants, afin d'encourager leurs efforts et de garder dans la carrière de l'enseignement un plus grand nombre de personnes compétentes.

Quand on songe aux salaires en général peu élevés payés aux professeurs de nos écoles primaires, une telle gratification, dans l'opinion de personnes d'expérience comme le sont les membres du Conseil de l'Instruction publique et les inspecteurs, aurait l'effet de contribuer grandement à l'efficacité de l'enseignement. Une somme de \$14,000.00 serait suffisante dans le moment pour atteindre le but désiré.

TRAITEMENT DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES.

Je viens de mentionner les traitements peu élevés des instituteurs et des institutrices. Je crois devoir faire exception pour le district de M. Brault, qui comprend les comtés de Jacques-Cartier, Vaudreuil et Soulanges. Je suis heureux de citer ce district comme modèle aux autres. En référant au rapport de M. Brault, on constate que la moyenne des traitements des instituteurs laïques brevetés a été de \$343.00 et des institutrices laïques brevetées de \$144.00. Dans la paroisse de Saint-Polycarpe spécialement, de 1879 à 1896, la moyenne des traitements a augmenté de 80 pour cent. Il serait à souhaiter que cet exemple fût imité et, comme le dit si bien M. l'inspecteur, les commissaires d'écoles de cette partie de la province, apprécient les services que rendent à la société les éducateurs de la jeunesse.

ÉCOLES NORMALES DE FILLES.

Comme vous le savez, il n'existe pour les filles que deux écoles normales dans la province, une à Montréal pour les élèves protestantes et une à Québec pour les élèves catholiques.

Je crois de mon devoir de recommander, de nouveau, au gouvernement la fondation de plusieurs écoles normales catholiques pour les filles, sans quoi l'instruction primaire ne pourra avoir des résultats très prononcés. Ces nouvelles institutions répondraient à un besoin pressant que M. l'abbé Verreau, principal de l'École normale Jacques-Cartier, fait parfaitement ressortir quand, entre autres remarques, il fait la suivante :

“ En formulant des programmes, dit-il, en faisant subir des examens, le gouvernement a élevé le niveau des connaissances que doit avoir l'instituteur. C'était le point de départ : il était nécessaire ; mais on ne peut s'y arrêter indéfiniment. Il ne suffit pas que les maîtres soient instruits ; il faut encore qu'ils aient acquis une expérience, aussi grande que possible, des enfants et de l'application des principes pédagogiques. Si l'on excepte ceux qui ont été formés dans les écoles normales et dans les communautés enseignantes, combien y en a-t-il parmi les autres qui soupçonnent la nécessité d'une bonne méthode pour enseigner avec efficacité les éléments de l'arithmétique ou de la simple lecture ? Ou, s'ils l'ont étudiée, combien y en a-t-il qui sachent l'employer à propos ?...”

CONFÉRENCES PÉDAGOGIQUES.

On pourrait jusqu'à un certain point obvier à l'inconvénient signalé par M. l'abbé Verreau en remplaçant la visite d'automne des inspecteurs par une série de conférences pédagogiques d'un caractère pratique données aux instituteurs et institutrices de chaque paroisse, afin d'imprimer une meilleure direction au personnel enseignant, ce qui nécessiterait l'allocation d'une somme de \$11,000.00. Ces conférences seraient d'autant plus importantes que la très

grande majorité de nos institutrices n'ont pas eu l'avantage d'étudier dans les écoles normales.

CONVENTIONS D'INSTITUTEURS.

En vertu des règlements du comité protestant, des conventions d'instituteurs et d'institutrices (Teachers'institutes) ont eu lieu en juillet dernier à Richmond, Inverness et Aylmer. Il peut être intéressant de savoir que, durant les douze dernières années, au delà de trois mille personnes ont assisté à ces conférences. Ainsi environ 19 pour cent des instituteurs protestants ont pu profiter annuellement de ces conventions, fait qui, d'après le rapport unanime des inspecteurs, a contribué beaucoup à l'efficacité de l'enseignement,

PLANS DE MAISONS D'ÉCOLE.

J'ai fait préparer, par les architectes du ministère des travaux publics, une série de plans de maisons d'école à la campagne. Je les ai fait lithographier et je puis maintenant les distribuer gratuitement aux commissaires d'écoles qui m'en feront la demande.

J'ai cru devoir en insérer un fac-simile, sur une échelle restreinte, dans le présent rapport.

Je suis heureux de dire que déjà plusieurs municipalités scolaires se sont empressées de s'adresser à mon département pour se procurer les plans dont elles avaient besoin. Il sera facile aux ouvriers de la campagne de les exécuter, car ils sont simples et compréhensibles. Ils ont aussi l'avantage d'être conformes en tout aux lois de l'hygiène et aux règlements du Conseil de l'Instruction publique.

Les maisons d'école jusqu'à présent ont été construites sans plans déterminés, et le surintendant avait souvent de la difficulté à faire accepter par les commissaires d'écoles les dimensions exigées par la loi.

J'exprime l'opinion que la préparation de ces plans constitue un progrès réel dans le mode de construction de nos écoles.

MANUEL D'AGRICULTURE.

A sa séance de mai dernier, le comité catholique a donné son approbation à un nouveau manuel d'agriculture destiné aux écoles primaires. Ce manuel est illustré, bien imprimé, et a été préparé avec beaucoup de soin. Il aura, avec d'autres, sa place marquée à l'école, et afin d'inculquer aux enfants les notions préliminaires de l'agriculture et de développer chez eux le goût pour le travail des champs, j'ai adressé aux inspecteurs, de même qu'aux commissaires d'écoles, des circulaires pour leur demander de favoriser autant que possible l'enseignement agricole.

Ce manuel renferme aussi des problèmes d'arithmétique qui se rapportent à l'agriculture.

Je ne doute pas que les écoles normales seront les premières à payer d'exemple en continuant à donner des cours d'agriculture aussi complets que possible à leurs élèves, afin de les rendre aptes à l'avantage au professorat auquel ils se destinent.

BUREAU CENTRAL D'EXAMINATEURS.

Depuis assez longtemps, le comité catholique avait mis à l'étude la question de l'établissement d'un bureau central d'examineurs pour l'obtention du brevet de capacité.

Dans le cours de l'été dernier, une commission d'experts a fait un examen minutieux des rapports des différents bureaux d'examineurs établis dans la province, et le comité catholique, après mûre délibération, a décidé de les supprimer et de recommander au gouvernement d'établir un bureau central d'examineurs dont les fonctions seraient de préparer les questions qui devront être

soumises aux aspirants au brevet d'instituteur, de nommer des délégués chargés de surveiller les examens des candidats aux endroits qui seront désignés et de corriger les réponses aux questions posées aux aspirants.

Aussitôt que le gouvernement aura adopté les règlements qui seront préparés par le comité catholique, ce bureau central pourra être mis en activité.

Un bureau semblable existe déjà pour la partie protestante de la population et fonctionne avec efficacité.

ÉCOLES PAUVRES.

Je crois que la somme de \$10,000.00 votée tous les ans par la législature pour les écoles pauvres de la province, n'est pas suffisante. Elle devrait être augmentée, au moins doublée, car certaines localités sont tellement dépourvues de moyens, qu'elles ne peuvent, malgré leur ardent désir de le faire, supporter leurs écoles.

Cette aide, si petite qu'elle soit, produit dans les municipalités où elle est accordée un bien considérable, et la législature devrait la donner aussi large que possible. La cause de l'éducation en éprouverait un effet salutaire.

LA REFONTE DES LOIS SCOLAIRES.

Durant l'année les comités catholique et protestant se sont très sérieusement occupés de la refonte des lois scolaires.

Des sous-commissions des comités catholique et protestant du Conseil de l'Instruction public travaillent de concert et ont eu plusieurs réunions dans lesquelles ont été discutés à fond les amendements projetés. Cependant, ils n'ont pu terminer leurs importants travaux, et la refonte ne sera prête que pour la session de l'an prochain.

LE MUSÉE.

Le musée du département de l'Instruc-

tion publique croît en importance. Cette année les collections de mammifères, d'oiseaux, de poissons, de crustacés, etc., ont été notablement augmentées. Comme les spécimens étaient entassés dans une salle trop petite, j'en ai fait ajouter une de soixante et onze piens de longueur, ce qui a permis de ranger les vitrines avec plus de régularité et de disposer les pièces de manière à présenter une vue d'ensemble qui en rend l'étude plus facile.

MÉDAILLE ET DIPLÔME.

J'ai eu la satisfaction de recevoir, l'été dernier, la médaille de bronze et le diplôme qui ont été décernés à mon département par les directeurs de l'Exposition Universelle de Chicago. On a raison de se rappeler avec orgueil le succès éclatant de l'exposition scolaire de la province de Québec, à l'Exposition Colombienne.

STATISTIQUES.

Les statistiques indiquent les progrès de l'instruction en cette province. Le nombre des municipalités scolaires augmente graduellement avec la colonisation des terres, et le nombre des enfants qui vont à l'école s'est élevé à 303,619, l'an passé.

On remarque par les rapports des inspecteurs que l'assistance moyenne des enfants à l'école s'accroît. Dans certains districts de la campagne, le pourcentage de cette assistance s'élève à 78, 79 et plus de 80 par cent.

Dans toute la province, le pourcentage de l'assistance moyenne à l'école primaire pour les élèves catholiques a été de 71 par cent, et de 74 par cent pour les élèves protestants. Dans les écoles modèles et les académies, l'assistance moyenne a été de 83 par cent pour les catholiques, et de 79 pour les protestants.

L'assistance moyenne générale dans la province est de 76 par cent.

Nous faisons des efforts pour diminuer le nombre des instituteurs et des institutrices non brevetés dans la province. Les chiffres indiquent une forte diminution depuis quelques années, et les commissions scolaires s'en rendent plus volontiers aux instances du surintendant.

En 1893-94 le nombre des instituteurs et des institutrices laïques non brevetés était de 1,080. En 1894-95, il était de 899, et l'an passé il est descendu à 686, ce qui fait donc en deux ans une diminution de 394 professeurs non brevetés.

J'ai fait préparer un état général comparatif du mouvement éducationnel dans notre province depuis 1867 à 1896. Le total de nos maisons d'éducation qui, lors de la confédération, était de 3,907, est aujourd'hui de 5,903, et le nombre d'élèves qui fréquentent les classes a augmenté de 90,782, soit la différence entre 212,837 en 1867, et 303,619 en 1896.

D'après les statistiques que j'ai recueillies, le nombre d'enfants de 5 à 16 ans, en 1895-96, était de 328,420. Sur ce nombre, la proportion par cent de ceux qui sont allés à l'école a été de 88,30, et 11,70 la proportion de ceux qui n'y sont pas allés.

Néanmoins, ce chiffre de 88,30 est au-dessous de la proportion réelle, car dans les villes et certains villages où il existe un nombre assez grand d'écoles indépendantes, la majorité de celles-ci n'envoient aucun rapport au département de l'Instruction publique, vu qu'elles ne sont pas obligées par la loi de le faire, et par conséquent les nombreux élèves qui les fréquentent ne sont pas compris dans le pourcentage que je viens de mentionner.

Il est malheureux que le recensement des enfants en âge de fréquenter l'école ne soit pas complet.

J'inclus ici les tableaux statistiques de l'année. Ils sont plus étendus et plus complets que d'habitude :

NOMBRE D'ÉLÈVES DANS LES ÉCOLES DE LA PROVINCE.

DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES.	Elèves catholiques.		Elèves protestants.		TOTAL.	Assistance moyenne des élèves.	Pourcentage de l'assistance des élèves.
	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.			
Dans les écoles catholiques sous contrôle.....	82,536	83,902	337	343	167,118	123,999	71
Dans les écoles catholiques indépendantes.....	3,500	2,917	55	56	6,530		
Dans les écoles protestantes sous contrôle.....	1,381	1,002	12,881	12,376	27,640	20,735	74
Dans les écoles protestantes indépendantes.....	18	14	139	128	299		
Totaux	87,437	87,835	13,412	12,903	201,587	144,734	71
<i>Dans les Ecoles modèles et les Académies.</i>							
Dans les écoles catholiques sous contrôle.....	33,206	23,007	212	175	56,600	69,608	83
Dans les écoles catholiques indépendantes.....	5,161	21,589	114	160	27,024		
Dans les écoles protestantes.....	313	140	4,183	3,737	8,373	6,627	79
Totaux	38,680	44,736	4,509	4,072	91,997	76,235	83
<i>Dans toutes les autres écoles.</i>							
Dans les collèges classiques catholiques.....	5,208	5,208	4,926
Dans les écoles normales	122	71	193	190
Dans les écoles annexées aux écoles normales	221	167	388	325
Dans l'université Laval.....	214	214	200
Dans les écoles des sourds-muets et des aveugles	141	300	441	441
Dans les collèges protestants.....	85	9	94	90
Dans le collège Bishop et l'université McGill.....	1,166	148	1,314	1,300
Dans l'école normale protestante.....	21	163	184	180
Dans l'école annexée à l'école normale	209	296	505	430
Dans l'école des sourds-muets protestants	41	27	68	68
Totaux	5,906	538	1,522	643	8,609	8,150
Dans les écoles des arts et manufactures	1,023	925
Dans les écoles d'agriculture et de laiterie	403	375
Grands totaux	132,023	133,109	19,443	17,618	303,619	230,419	76

NOMBRE D'ÉLÈVES DANS LES ÉCOLES DE LA PROVINCE.—*Suite.*

Nombre d'élèves dans les différentes années du cours d'études. Dans les écoles élémentaires, les écoles modèles et les académies.	Dans les écoles élémentaires catholiques.	Dans les écoles élémentaires protestantes.	Dans les écoles modèles et les académies catholiques.	Dans les écoles modèles et les académies protestantes.	Total dans les écoles élémentaires.	Total dans les écoles modèles et les académies.
Cours élémentaire, 1 ^{re} année.....	85,067
“ “ 2 ^e “	58,375
“ “ 3 ^e “	37,428
“ “ 4 ^e “	19,371
Cours modèle dans les écoles élémentaires.....	1,346
Cours élémentaire dans les écoles modèles.....	72,465
Cours modèle, 1 ^{re} année	9,470
“ “ 2 ^e “	5,698
Cours académique, 1 ^{re} année.....	2,820
“ “ 2 ^e “	1,544
Totaux.....	201,587	91,997
Elèves français apprenant la langue anglaise	15,375	1,508	41,431	331	16,883	41,762
Elèves anglais apprenant la langue française	2,592	9,052	4,926	5,155	11,644	10,081

Classification des élèves d'après la langue maternelle.	Français.	Anglais.	Total.
Elèves des écoles élémentaires catholiques.....	166,814	5,840	172,654
“ “ “ protestantes	2,029	25,388	27,417
“ “ modèles et des académies catholiques.....	76,197	7,247	83,494
“ “ “ protestantes	481	8,155	8,636
Totaux.....	245,521	46,680	292,201

RÉSUMÉ STATISTIQUE INDIQUANT LE NOMBRE DES INSTITUTRICES ET DES INSTITUTEURS RELIGIEUX.

Membres du clergé catholique dans les collèges classiques et quelques autres écoles...	446
Religieux frères	754
Religieuses	2,265
Total.....	3,465

RÉSUMÉ STATISTIQUE INDIQUANT LE NOMBRE DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES LAÏQUES.

INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES.	Brevetés et non brevetés.	Nombre.	Total des traite- ments.		Moyenne des traite- ments.	
			\$	cts.	\$	cts.
Instituteurs laïcs dans les écoles catholiques :						
Dans les écoles élémentaires, instituteurs brevetés.....		50	10,650	00	213	00
Dans les écoles élémentaires, instituteurs non brevetés.....		14	2,128	00	152	00
Dans les écoles modèles et académiques, instituteurs brevetés.....		195	95,745	00	491	00
Dans les écoles modèles et académiques, instituteurs non brevetés.....		38	9,728	00	256	00
Ayant le brevet d'une école normale.....	96					
Ayant le brevet d'un bureau d'examineurs.....	149					
Non brevetés.....	52					
Instituteurs laïcs dans les écoles protestantes :						
Dans les écoles élémentaires, instituteurs brevetés.....		43	25,800	00	600	00
Dans les écoles élémentaires, instituteurs non brevetés.....		9	2,502	00	278	00
Dans les écoles modèles et académiques, instituteurs brevetés.....		68	56,780	00	835	00
Dans les écoles modèles et académiques, instituteurs non brevetés.....		10	6,170	00	617	00
Ayant le brevet d'une école normale.....	47					
Ayant le brevet d'un bureau d'examineurs.....	64					
Non brevetés.....	19					
Institutrices laïques dans les écoles catholiques :						
Dans les écoles élémentaires, institutrices brevetées.....		3,647	379,288	00	104	00
Dans les écoles élémentaires, institutrices non brevetées.....		483	37,874	00	78	00
Dans les écoles modèles et académiques, institutrices brevetées.....		326	42,380	00	130	00
Dans les écoles modèles et académiques, institutrices non brevetées.....		66	6,996	00	106	00
Ayant le brevet d'une école normale.....	200					
Ayant le brevet d'un bureau d'examineurs.....	3,773					
Non brevetées.....	549					
Institutrices laïques dans les écoles protestantes :						
Dans les écoles élémentaires, institutrices brevetées.....		986	179,452	00	182	00
Dans les écoles élémentaires, institutrices non brevetées.....		46	6,946	00	151	00
Dans les écoles modèles et académiques, institutrices brevetées.....		189	57,078	00	302	00
Dans les écoles modèles et académiques, institutrices non brevetées.....		20	7,340	00	367	00
Ayant le brevet d'une école normale.....	338					
Ayant le brevet d'un bureau d'examineurs.....	837					
Non brevetées.....	66					
	6,190	6,190	926,657	00	149	70
Professeurs laïcs enseignant dans les universités, les écoles normales, les collèges affiliés protestants et les écoles spéciales.....						
	325					
Grand total des professeurs laïcs.....	6,515					

En 1893-94, le total des instituteurs et des institutrices laïcs non brevetés était de.....	1,080
En 1894-95, le total des instituteurs et des institutrices laïcs non brevetés était de.....	899
Et en 1895-96, le total des instituteurs et des institutrices laïcs non brevetés n'était plus que de.....	686
Diminution en deux ans.....	394
En 1894-95, la moyenne des traitements des instituteurs et des institutrices laïcs était de.....	\$142 65
En 1895-96, elle était de.....	149 70
Augmentation.....	\$ 7 05

1895-96.

Recensement des enfants de 5 à 16 ans dans la province :		
Garçons.....		167,577
Filles.....		160,843
Total.....		328,420
Nombre d'élèves de 5 à 16 ans et au-dessus dans les écoles de la province :		
Garçons.....	149,281	
Filles.....	149,445	
Total.....	298,726	
Moins les élèves qui ont plus de 16 ans.....	8,747	
Balance.....		289,979
Nombre d'enfants de 5 à 16 qui ne fréquentent aucune école.....		38,481

ETAT GÉNÉRAL COMPARATIF DU MOUVEMENT DE L'ÉDUCATION.

NOMBRE DE	1867-68.	1872-73.	1877-78.	1882-83.	1887-88.	1892-93.	1894-95.	1895-96.
Ecoles élémentaires.....	3,355	3,630	4,096	4,404	4,640	4,963	5,196	5,178
" modèles.....	318	343	260	3 3	485	493	533	514
Académies.....	190	212	282	246	149	141	157	164
Collèges catholiques et protestants.....	36	37	40	31	23	23	23	21
Ecoles spéciales.....	2	6	17	18	18	13	19	19
" normales.....	3	3	3	3	3	3	3	3
Universités.....	3	3	3	4	4	4	4	4
Totaux.....	3,907	4,234	4,701	5,039	5,322	5,640	5,935	5,903

ETAT GÉNÉRAL COMPARATIF DU MOUVEMENT DE L'ÉDUCATION.—*Suite.*

NOMBRE DE	1867-68	1872-73	1877-78	1882-83	1887-88	1892-93	1894-95	1895-96
Elèves des écoles élémentaires.....	156,820	155,916	167,031	170,858	181,402	187,979	197,731	201,587
“ “ “ modèles	22,700	28,588	20,429	26,378				
“ “ académies	26,010	32,488	38,852	38,278	70,417	79,223	88,149	91,997
“ “ collèges.....	6,189	7,113	7,874	6 879	(1) 3,918	5,024	5,388	5,302
“ “ écoles spéciales.....	278	741	1,866	1,262	1,905	1,561	1,961	1,935
“ “ normales.....	256	246	306	330	296	284	369	377
“ “ “ annexées aux écoles normales.....						789	882	893
“ “ universités.....	584	738	731	1,240	1,193	1,109	1,317	1,526
Totaux.....	212,837	225,850	237,080	245,225	259,131	275,969	295,797	303,619
Instituteurs laïcs.....	608	696	626	497	494	(2) 677	732	752
“ religieux.....	311	498	593	602	912	1,128	1,181	1,200
Institutrices laïcs.....	2,969	3,507	3,931	4,448	4,962	5,394	5,540	5,763
“ religieuses.....	648	956	1,028	1,324	1,804	2,098	2,346	2,265
Totaux.....	4,536	5,657	6,178	6,871	8,172	9,297	9,799	9,980

(1) Dans ce nombre n'est pas compris celui des élèves des collèges industriels qui se trouvent dans les nombres précédents. Ces collèges, à partir de 1887, sont connus sous le nom d'académies de garçons.

(2) Ce nombre comprend les professeurs des universités, des écoles normales, des collèges protestants et des écoles spéciales qui n'étaient pas compris dans les nombres précédents.

TABLEAU COMPARATIF DES CONTRIBUTIONS GÉNÉRALES SCOLAIRES.

CONTRIBUTIONS GÉNÉRALES.	1867-68	1872-73	1877-78	1882-83	1887-88	1892-93	1894-95	1895-96
Payées par les contribuables:—								
Taxe annuelle	\$ 291,969	\$ 406,450	\$ 615,810	\$ 639,566	\$ 804,413	\$ 995,282	\$ 1,139,018	\$ 1,183,736
Taxe spéciale.....	47,986	49,743	50,247	60,745	72,718	72,278	83,087	97,149
Contributions mensuelles.....	452,868	715,061	889,306	1,181,084	139,241	166,161	164,718	170,069
Contributions des institutions scolaires subventionnées.....	520,326	690,346	694,211	928,394	1,006,528	1,111,042	1,000,216	956,677
Totaux.....	1,313,149	1,862,700	2,249,574	2,809,739	2,022,898	2,345,753	2,897,044	2,407,688
Payées par le gouvernement:—								
Pour l'éducation supérieure	67,872	78,410	78,410	78,410	78,410	78,410	78,410	78,410
Pour les écoles publiques.....	116,000	145,000	155,000	155,000	180,000	180,000	180,000	160,000
Pour les écoles dans les municipalités pauvres.....	4,000	8,000	8,000	6,000	6,000	10,000	10,000	10,000
Pour les écoles normales.....	40,627	44,625	46,000	46,000	42,000	43,000	43,000	43,600
Pour les écoles des sourds-muets et des aveugles.....			12,000	13,000	13,200	13,000	13,000	13,000
Pour le fonds de pensions des instituteurs.....	2,800	5,100	8,000	8,000	9,000	9,000	9,000	9,000
Pour l'inspection des écoles.....	19,510	23,151	30,000	28,745	29,825	42,000	42,000	42,000
Pour le Conseil de l'Instruction publique.....				1,500	2,000	2,000	2,000	2,000
Pour les journaux de l'Instruction publique.....	3,053	2,400	2,900		900	2,250	2,250	2,350
Pour les livres de prix.....	3,000	2,500	6,500	9,500	5,965	6,000	6,000	6,000
Pour des subventions à quelques institutions d'éducation supérieure.....					8,900	9,700	7,200	6,000
Pour le congrès des inspecteurs d'écoles.....						500	500	500
Pour les écoles du soir.....						7,500	10,000	10,000
Pour le musée scolaire.....						600	600	600
Pour le Conseil des arts et métiers.....					9,000	10,000	10,000	10,000
Totaux.....	256,762	306,186	346,710	346,145	362,220	393,960	293,660	392,760
Grands totaux.....	1,569,911	2,171,886	2,596,284	3,155,884	2,386,118	2,739,713	2,791,004	2,800,368

Les statistiques ci-dessus sont certainement l'indice d'un progrès rapide, et peuvent, dans une certaine mesure, servir de réponse à diverses attaques que l'on profère contre notre système d'instruction, faute de bien l'étudier.

Je citerai ici cette page du rapport de M. l'abbé Verreau, que je livre à la méditation de ceux qui s'intéressent au développement de l'enseignement primaire.

“On paraît s'occuper beaucoup, depuis quelque temps, de certains faits qui se rattachent à l'enseignement. Je ne sais si l'on tient bien compte de tous les éléments qui ont amené ces faits ou qui peuvent les expliquer. Pour cela, il serait utile d'étudier la composition de la famille canadienne, la marche de la colonisation; il serait également utile d'étudier l'histoire de l'enseignement dans la province de Québec, à différentes époques de notre histoire civile: sous le gouvernement français, sous le gouvernement anglais avant la constitution de 1791 et depuis, jusqu'à 1842, et après l'Union jusqu'à nos jours.

“Sans doute, il ne suffit pas d'expliquer les faits: il faut savoir profiter des leçons qu'ils nous donnent. Depuis cinquante ans à peine, c'est-à-dire depuis 1849, date de l'organisation de notre système scolaire, nous sommes dans la voie du progrès, d'un progrès réel, qu'on ne peut accuser d'avoir été trop lent, quand on songe que la génération qui avait 15 ans à cette époque (elle était à peu près formée) n'a pas encore toute disparu. Il ne serait pas juste de vouloir comparer un pays qui est en voie de formation, et qui manque d'une foule d'instruments matériels et intellectuels; il ne serait pas juste de le comparer aux pays de l'ancien monde, où la suite des siècles a accumulé toutes sortes de ressources. Depuis 1849, nous avons eu successivement l'organisation des municipalités scolaires, l'organisation de

l'inspectoral, la fondation des écoles normales et des journaux de pédagogie, l'établissement des bureaux d'examineurs, et la réglementation des brevets pour l'enseignement. Voilà ce qui a été fait, et l'on ne peut nier que ce soit beaucoup, même en comparaison de ce qui reste à faire. Car ce qu'on peut réclamer, ce sont des améliorations, des perfectionnements du système existant, plutôt que la création d'une nouvelle organisation.

“Mais ces améliorations, il ne faut pas craindre de les rechercher et de les étudier pour les accomplir avec sûreté.”

(A suivre.)

Bureau des Examineurs catholiques de Montréal.

MEMBRES DU BUREAU:

- MM. l'abbé W.-J. Duckett, président;
 W. Fahey, vice-président;
 l'abbé J. Quinlivan,
 l'abbé G. Dauth,
 J.-G.-W. McGown,
 F.-X.-P. Demers,
 A.-D. Lacroix, secrétaire.

Séance du 10 novembre 1896.

MEMBRES PRÉSENTS:

- MM. W.-J. Duckett, président;
 W. Fahey, vice-président;
 l'abbé J. Quinlivan,
 J.-G.-W. McGown,
 F.-X., P. Demers,
 A.-D. Lacroix, secrétaire.

CANDIDATS BREVETÉS.

ÉCOLE MODÈLE.

Note: Avec distinction:

- Mlles Marie-Elmire Métivier, français.
 Anna Dunn, anglais.

M.-Elodie-Elvina Locas, français
 M.-Alice-Eug. Cousineau, "
 M.-Amél.-Ang. Maréchal, "
 Marie-Antoinette Gingras, "
 Marie-Anne Couillard, "
 M.-Alma-Arsélie Michaud, anglais
 Mary-Ann Phelan, "
 Mary-Margaret Dineen, "
 Marie-Anne-Cordél. Dufresne, fr.
 Lilly-Gertrude Neville, anglais
 Mary Flanagan, "
 Alexina Laperrière, français
 Régina Darveau, "
 Gabrielle Fafard, "
 Irène Sauriol, "
 Marie-Anne Desjardins, "
 Clara Gervais, "

ÉCOLE MODÈLE.

Note : *D'une manière satisfaisante :*

Mlles Maria-Rosa Dumontel, français
 Marie-Diana Dubois, "
 Marie-Anne Guay, "
 Anna Skelly, anglais
 Honora Reid, "
 Alberta Tassé, "
 Her.-Bernad. Desjardins, fr.
 Marie-Berthe Lamoureux, "
 Amélie Landes, "

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

Note : *Avec distinction :*

Mlles Clémentine Poirier, français
 Marie-Léontine Carrière, "
 Joséphine Bisson, "
 Marie-Elise Brand, "
 Agnes-Winifred Quinn, anglais
 Marie-Paméla Gervais, français
 Marie-Antoi. Bonneville, fr. et ang
 Marie-Alexina Terrault, français
 Eva Blondin, anglais
et d'une manière satisfaisante : français
 Fabiola Depocas, français

et d'une manière satisfaisante,
 Anna Lefebvre, français
 Blanche Lippens, "
 Létitia Corsin, anglais
 Marie-Lucienne Robert, français
 Elisabeth Lauzon, "

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

Note : *D'une manière satisfaisante :*

M. Alfred Hébert, français
 Mlles Philomène Boire, "
 Ernestine Olivier, "
 Azéline Parthenais, "
 Dénobile Deschamps, "
 Mary-Elizabeth Skelly, anglais
 Marie-Anne-Virg. Maillé, français
 Ernestine Vaillant, "
 Georgiana Tanguay, "
 Armandine Bisson, "
 Marie-Alexina Martel, "
 Rose Robert, "
 Marie-Amanda Forget, "
 Marie-Alphonsine Jetté, "
 Joséphine Baillargeon, "
 Marie Tessier, "
 Georgiana Labine, "
 Clarinda Poulin, "
 Adrienne Filion, "
 Rose-Anna Boucher, "
 Marie-Louise Pelletier, "

	Candidats qui ont réussi.	Candidats qui ont failli.	Total.
Académie	0	1	1
Ecole modèle.....	28	14	42
Ecole élémentaire.....	36	28	64
Totaux.....	64	43	107

ÉPREUVES ÉCRITES.

Ecole élémentaire.

GRAMMAIRE FRANÇAISE.

½ HEURE.

1° Quel est le féminin des adjectifs :
 ambigu, vieux, inquiet, faux, dévot ?

2° Qu'est-ce que les pronoms indéfinis et quels sont-ils ?

3° Que remarquez-vous sur les verbes en *indre* et en *soudre* ?

4° Comment s'accorde le participe passé des verbes pronominaux ?

5° Conjuguez à la 2e. personne du singulier et du pluriel le présent de l'indicatif des verbes : aller, haïr, courir, agréer, jeler, et le présent du subjonctif des verbes coudre, plaindre, absoudre, dire, faire.

GRAMMAIRE ANGLAISE.

½ HEURE

1° Write the masculines of nun, lady, duchess, maid-servant, she-wolf, wife, girl.

2° Give the rules for forming the plural of the following words: cow, mouse, arch, news, fly, baby, chief.

3° Define the following and give an example of each: noun, verb, adverb, conjunction.

4° Decline the following words: who, it, he, we.

5° What belongs to verbs ?

DICTÉE FRANÇAISE.

1 HEURE.

UNE TEMPÊTE DANS LA MER DES INDES.

Le ciel était serein ; on n'y voyait que quelques petits nuages cuivrés. semblaient à des vapeurs rousses qui le traversaient avec plus de vitesse que celle des oiseaux. Mais la mer était sillonnée par cinq ou six vagues longues et élevées, pareilles à des chaînes de collines, espacées entre elles par de larges et profondes vallées. Chacune de ces collines aquatiques était à deux ou trois étages.

Ce qu'il y avait de plus redoutable, c'est que parfois les sommets de ces collines, poussés en avant par la violence de l'ouragan, se déferlaient en énormes voûtes, qui se roulaient sur elles-mêmes en mugissant et en écumant, et eussent englouti le plus grand navire, s'il se fût trouvé sur leurs ruines.

Le vaisseau, incapable de gouverner, voguait en travers, jouet des lames. Le vent était si terrible qu'on ne pouvait entendre les paroles même qu'on disait en criant à l'oreille à tue-tête. L'air emportait la voix et ne permettait d'ouïr que le sifflement aigu des vagues et des cordages, ou les bruits rauques des flots.

DICTÉE ANGLAISE.

1 HEURE.

THE WONDERS OF A SALT MINE.

In a country of Europe called Poland, there is the largest salt mine in the world. It is quite a little town, into which there are light openings, six in the fields, and two in a town called Cracow, near which the mine is situated. At the top of each of these openings is a large wheel with a cable, by which persons are let down, and sometimes as many as forty persons descend together. They are carried slowly down a narrow dark well, to the depth of 600 feet, and as soon as the first person touches the ground, he steps from the rope, and the rest do the same in turn. The place where they land is quite dark, but the miners strike a light, by means of which strangers are led through a number of winding ways, all sloping lower and lower, till they come to some ladders, by which they descend again to an immense depth.

ART ÉPISTOLAIRE

- 1° Faut-il écrire une lettre comme on parle ?
- 2° Qu'est-ce que le style ?
- 3° En quoi consiste la précision du style ?
- 4° Quelle est la manière de répondre aux lettres de demande ?
- 5° Qu'avez-vous à remarquer sur les lettres de félicitation ?

COMPOSITION FRANÇAISE.

1 HEURE.

Lettre à un ami dans laquelle on donne un compte rendu d'une séance d'examen.

COMPOSITION ANGLAISE.

1 HEURE.

Letter — Conveying sad news to a friend.

HISTOIRE SAINTE.

 $\frac{1}{2}$ HEURE.

- 1° En quel endroit Moïse mourut-il ?
- 2° Qui fut Jephté ?
- 3° Qui fut Héliodore ?
- 4° Tentation de Notre-Seigneur au désert.
- 5° Vocation de saint Mathieu.

HISTOIRE DU CANADA.

 $\frac{1}{2}$ HEURE.

- 1° Qu'était-ce que le régiment de Carignan ?
- 2° Qu'y a-t-il eu de remarquable sous l'administration de lord Elgin ?
- 3° Que fut sir John Colborne ?
- 4° Quand le Haut et le Bas-Canada furent-ils réunis en une province ?

5° Défaite de Dies Kan.

GÉOGRAPHIE.

 $\frac{1}{2}$ HEURE.

- 1° Qu'est-ce qu'un affluent ? Un confluent ?

Qu'appellez-vous rive gauche et rive droite d'un fleuve ou d'une rivière ?

- 2° Nommer trois affluents au nord et deux au sud du fleuve Saint-Laurent, dans la province de Québec.

3° Sur quelles rives du Saint-Laurent sont situées les villes suivantes : Rimouski, Lévis, Trois-Rivières, Sorel, Valleyfield ?

- 4° Donner les bornes de la Puissance du Canada. Donner trois grandes voies de communication entre Montréal et Québec.

5° Nommer deux grandes rivières de l'Amérique du Sud, et les capitales respectives des pays suivants : les États-Unis, le Brésil, le Pérou, la république de l'Équateur.

ARITHMÉTIQUE.

1 HEURE.

I. J'ai acheté $3\frac{1}{3}$ verges de drap à $\$1\frac{1}{2}$ la verge ; j'ai revendu le tout $\$4\frac{3}{4}$. Combien ai-je gagné ?

Rép : $18\frac{1}{2}$ c

Solution :

$$3\frac{1}{3} \times 1\frac{1}{2} = \frac{10}{3} = \frac{6}{5} = \$4$$

$$\$4\frac{3}{16} = \$4 = \frac{3}{16} = 18\frac{3}{4} \text{ c}$$

II. Un prodigue a dépensé au jeu les $\frac{7}{8}$ de sa fortune et il lui reste $\$5400$: quelle était cette fortune ?

Rép : $\$24300$.

Solution :

$$\frac{9}{9} - \frac{7}{9} = \frac{2}{9}$$

$$\frac{2}{9} = 5400$$

$$\frac{1}{9} = 2700$$

$$\frac{9}{9} = 24300$$

COMPTABILITÉ.

‡ D'HEURE.

Montréal, 10 nov. 1896.

Mr Jos. Poirier,

à

Hamel & Frères.

25	ver. drap bleu @	\$3.50	87	50
32	“ casimir “	2.37½	76	00
34	“ coutil “	.23	7	82
14	“ toile “	.27½	3	81½
10½	“ flanelle “	.62	6	66½
50½	“ mousseline “	.24	12	12
16½	“ velours “	5.75	94	87½
12	“ satin “	.65½	7	86
			\$296	65½

PÉDAGOGIE.

‡ HEURE.

- 1° Quelles doivent être les qualités morales de l'instituteur ?
- 2° Quels sont les fondements de la discipline scolaire ?
- 3° Quelle est la meilleure méthode pour enseigner l'écriture ?
- 4° Comment doit-on enseigner l'orthographe grammaticale ?
- 5° A quoi sert le tableau noir ?

AGRICULTURE.

(Pour les trois degrés.)

‡ HEURE.

- 1° A quelle époque de l'année se font les principaux travaux agricoles ?
- 2° Enumérez les principaux instruments aratoires.
- 3° Enumérez les principales espèces de grains produits au Canada.
- 4° Quelles sont les diverses espèces d'herbages et de légumes cultivés dans ce pays ?
- 5° Quels sont les fléaux les plus redoutés du cultivateur ?

LOIS SCOLAIRES.

‡ HEURE.

- 1° Qu'est-ce qu'une municipalité scolaire ?
- 2° Quels sont les devoirs des élèves qui fréquentent l'école ?
- 3° Qui sont visiteurs d'écoles dans la municipalité où ils résident ?
- 4° Quels droits possède le visiteur d'écoles ?
- 5° Quels sont les principaux droits des commissaires, relativement à la régie des écoles.

HYGIÈNE.

(Pour les trois degrés.)

‡ HEURE.

- 1° Inconvénients des évier et des égouts mal faits.
- 2° Importance d'un air pur.
- 3° Comment les fièvres se propagent-elles ?
- 4° Avantages de la vaccination.
- 5° Qu'est-ce que l'on entend par maladies contagieuses ?

BIENSEANCES

½ HEURE.

Signalez deux ou trois des fautes les plus communes qui se commettent :

- 1° A table,
- 2° En visite,
- 3° A l'église,
- 4° En conversation,
- 5° Sur la rue.

DESSIN

½ HEURE.

1° Dessiner une échelle à cinq échelons espacés d'un pouce ; montants demi-ronds.

2° Dessiner un panier ovale à deux anses. Hauteur, deux pouces ; longueur, six pouces.

TRADUCTION

½ HEURE.

Voulez-vous vous chauffer ? Non, je n'ai pas froid. Cet enfant va se couper avec ce couteau. Comme vous êtes fatigué, vous pouvez vous reposer. N'avez-vous pas peur de vous faire mal ? Non. Pouvez-vous voir dans ce miroir ? Oui, je le puis facilement. Ces enfants ont froid ; qu'ils aillent se chauffer près du feu, mais qu'ils prennent garde de se brûler. Ces deux enfants sont frères, et ils ne se ressemblent pas du tout. Ces deux amis s'écrivent-ils souvent ?

(A suivre.)

PEDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT.

Exercices de mémoire et de récitation.

I

LE ROSSIGNOL ET LE PRINCE.

Un jeune prince, avec son gouverneur,
Se promenait dans un bocage
Et s'ennuyait suivant l'usage :
C'est le profit de la grandeur.

Un rossignol chantait sous le feuillage :
Le prince l'aperçoit et le trouve charmant,
Et comme il était prince, il veut dans le moment

L'attraper et le mettre en cage.

Mais pour le prendre il fait du bruit,
Et l'oiseau fuit.

Pourquoi donc, dit alors Son Altesse en colère,

Le plus aimable des oiseaux

Se tient-il dans le bois, farouche et solitaire ?
Tandis que mon palais est rempli de moi-

—C'est, lui dit le mentor, afin de vous instruire

De ce qu'un jour vous devez éprouver.

Les sots savent tous se produire ;

Le mérite se cache, il faut l'aller trouver."

FLORIAN.

II

L'OISEAU MORT.

Marthe pleurait. " Pourquoi pleures-tu ? " dit
[la mère.

Et Marthe, ouvrant la main, montra son
[oiseau mort.

—Le pauvre oiseau ! Mais va, ne pleure pas si
[fort :

Je t'en promets un autre à mettre en ta voirière,
Encore plus beau que lui. Sèche tes yeux,

—Oh ! non, dit la fillette, en ses pleurs étouffés
[fant,

Non, il n'est pas d'oiseau qui jamais me con-

Car un remords s'ajoute à ma douleur. Un
[jour..

Si tu savais, maman ! — Eh quoi donc, mon
[amour ? "

Les sanglots de l'enfant lui coupaient la pa-

" Un jour, tu m'as donné du sucre pour
[l'oiseau !

—Eh bien ? — Eh bien, maman, j'ai mangé le
[morceau ! "

Ceci, mes chers enfants, est une parabole.

Si, pour un petit tort dont on a fait souffrir
Un oiseau, l'on éprouve, en le voyant mourir,

Un remords si cuisant qu'on pleure et se désole,
Un jour, quels repentirs éternels, déchirants,

Pour celui qui n'a pas tout fait pour ses
[parents !

Louis RATISBONNE, la Comédie enfantine.

Fable expliquée.

SOYEZ CHARITABLES.

Ecoutez, chers petits enfants, cette touchante histoire.

Deux gentils petits, Louis et Hélène, s'en allaient un matin joyeux à l'école. Ils avaient chacun leur panier au bras, petit panier bien approvisionné par les soins de leur maman; pour ma part, je crois que ce qui les rendait si heureux, c'était le sou que tante Pauline avait donné à nos bambins pour s'acheter un gâteau.

« Dépêchons-nous, dépêchons-nous, nous pourrons faire notre choix, avant d'entrer à l'école.»

Tout à coup, ils s'arrêtent: « Dis donc, Louis, vois donc ce chien qui conduit ce pauvre vieux, il tient un chapeau dans sa gueule et nous regarde avec un drôle d'air; regarde donc, il semble dire: « Mon maître est vieux, il ne voit plus clair, ne peut plus gagner d'argent pour acheter du pain; vous qui passez, ayez pitié de lui, donnez, ne fût-ce qu'un petit sou pour acheter du pain: c'est si dur de souffrir de la faim!»

— Tu as raison Hélène, le caniche nous dit cela, c'est bien triste d'avoir faim et de ne pouvoir manger; écoute, petite sœur, une bonne idée qui me vient; nous pourrions nous passer de gâteau, et notre sou, nous le donnerions à cet homme.

— Oui, oui, je veux bien, qui sait même si ses yeux ne reverront pas la lumière. Tenez, monsieur, prenez nos sous.

— Que Dieu vous bénisse, mes enfants! Louis et Hélène continuèrent leur chemin, si contents qu'ils n'eurent pas un moment de regret, leur cœur était heureux, bien plus heureux que s'ils avaient mangé les meilleurs bonbons du monde.

Nous allons apprendre une jolie fable que je vais vous lire, vous reconnaîtrez l'histoire que je viens de vous raconter;

vous l'apprendrez bien vite, ce ne vous sera pas difficile, puis vous la récitez à vos parents bien posément, en articulant nettement chaque mot.

« Avec ce chapeau qu'il nous tend,
Que fait-il là se lamentant.
Que dit-il le pauvre caniche ?

— Ma sœur, il dit qu'il n'est pas riche.
Il dit : Voyez, mon maître est vieux,
Si vieux qu'il a perdu les yeux.
Il n'a rien que ce qu'on lui donne.
Enfants, une petite aumône
Pour qu'il puisse acheter du pain.
On souffre tant quand on a faim !

— Ah ! pauvre homme, la triste histoire !
Et que je le plains de tout cœur !

— Ecoute alors, petite sœur !
Aujourd'hui, si tu veux m'en croire,
Nous nous passerons de gâteau,
Et l'argent, de cette manière
Nous le mettrons dans le chapeau.

— Oui, c'est cela, mon petit frère;
Donne-lui tout au pauvre vieux.
Qu'il mange à sa faim bien entière
Et qu'il lui revienne des yeux.

— Enfants, dit le vieillard, merci, Dieu vous
[bénisse !]

Et le frère et la sœur, se tenant par la main,
Reprirent alors leur chemin :
Et jamais tarte, pain d'épice,
Galette, baba, massepain
Et pralines même à la rose

Ne leur mirent au cœur tant de félicité :
Ils s'étaient, pour donner, privés de quelque
[chose.

Ils avaient fait la charité.

DE GRAMONT.

Explication des mots.

Se lamenter : faire le récit de ses peines ; le pauvre se lamente lorsqu'il dit : je suis bien malheureux, je n'ai pas de pain, pas de feu ; je suis vieux et ne peux plus travailler, etc., etc ; de lamenter on a fait lamentation.

J'ai entendu les lamentations du pauvre vieux.

Caniche est un chien à poils longs et frisés, les caniches sont noirs ou blancs ou marrons : ils sont généralement fort

intelligents et très attachés à leur maître.

Aveugle.—Celui qui a perdu la vue ; qui ne voit plus clair ; son infirmité s'appelle cécité, on appelle borgne celui qui ne voit plus que d'un œil.

Aumône.—Ce qu'on donne aux pauvres par charité. L'aumône ne consiste pas toujours en argent ; on peut donner du pain, des vêtements ; on peut même faire l'aumône de son temps en rendant service aux pauvres.

Faim.—Du mot faim est venu famine.

Tarte.—Pâtisserie dans laquelle on met des confitures, des fruits.

Pain d'épice.—Sorte de pain fait avec du miel.

Galette.—Pâte feuilletée.

Massepain.—Sorte de macaron.

Félicité.—Contentement, bonheur.

Questions d'intelligence.

Dans ce récit combien voyez-vous de personnages ?

Un aveugle conduit par son chien et deux enfants.—Qui tendait le chapeau aux passants ? Qu'avait l'air de dire le caniche ?

Que dit la petite fille ? Ah ! le pauvre homme, etc. Que répondit le petit garçon ?

La petite fille consentit-elle ? Que leur souhaite le vieillard ?—Que firent alors le frère et la sœur ? Eurent-ils regret de leur bonne action ?

Pourquoi ?

Et maintenant, chers petits, dites-moi si, à la place de ces petits, vous n'auriez pas agi de même. Oui, car vous avez bon cœur et vous auriez été attristés de voir un pauvre vieillard privé de pain. Les gâteaux sont une bonne chose, mais qu'en reste-t-il une fois disparus dans vos petits estomacs : le souvenir bien fragile d'avoir mangé quelque chose de bon. Le soir, en vous endormant, vous n'y pensez même plus, tandis que, lorsqu'on s'est privé pour faire la charité, lorsqu'on a

fait une bonne action, on s'endort joyeux, content, et, la nuit, de beaux rêves viennent bercer votre sommeil. Enfants, soyez charitables ! UNE INSTITUTRICE

Dictées d'orthographe usuelle.

I. LE ZINC—SES PRINCIPAUX USAGES.

A l'état de feuilles, le zinc sert pour les toitures des maisons, les gouttières, les baignoires, les seaux de cuisine, les brocs, les arrosoirs. On ne l'emploie pas pour les ustensiles destinés à contenir les aliments, parce qu'il pourrait se former des produits vénéneux. Aucune mesure, aucun plat, aucune casserole, aucun poëlon n'est en zinc ; outre l'inconvénient que nous venons de signaler, le zinc ne va pas au feu : il fond trop facilement. On coule en zinc des statues, des pendules auxquelles on donne l'apparence du bronze au moyen d'un vernis. Le zinc fait partie d'un alliage fort employé et qui remplace le cuivre dans la plupart des applications : le laiton appelé vulgairement cuivre jaune. Si l'on veut empêcher le fer de se rouiller, on peut le plonger dans un bain de zinc fondu ; on dit alors qu'il est galvanisé. (GAUMONT.)

II. PRENEZ GARDE AUX MAUVAISES ODEURS.

Tenez vos fenêtres, vos planchers, vos escaliers et vos corridors propres. N'épargnez pas l'eau de savon ou l'eau de chaux. Ne laissez pas d'amas de décombres ou de tas de poussière près de votre maison, mais nettoyez-les une bonne fois et repoussez-les au loin, et plus spécialement ne laissez pas dans votre voisinage des amas de matières végétales, telles que débris de choux ou d'autres plantes. Il en sort des gaz extrêmement méphitiques qui engendrent des fièvres. En réalité, toute mau-

vaise odeur qui sort d'un fossé ou de matières en décomposition peut engendrer la fièvre. N'ayez pas d'étables à porcs, de fosse à fumier ou de mare d'eau stagnante près de vous. Tenez les égouts et les éviers très propres, et n'y souffrez jamais aucune mauvaise odeur. Voyez à ce qu'ils soient tenus avec la plus grande propreté, sans quoi vous ne pourrez jamais respirer d'air pur. (D.)

III. LE MOINEAU.

Le moineau aime le voisinage de l'homme, il vit aussi bien dans la ville qu'au village. Son nid n'a rien de remarquable : gâté par la vie facile, il se contente d'entasser dans un trou de muraille une petite quantité de paille et de foin.

Son plumage n'a rien d'éclatant et son chant est peu harmonieux. Ses défauts, en outre, sont nombreux : il mараude dans les greniers et les basses-cours, il s'abat volontiers sur les champs de blé avant la moisson, il aime les cerises, les groseilles, les fraises, les figues, dont il fait une grande consommation. Mais, au temps des nids, cet effronté pillard devient pour nous un auxiliaire comme il y en a peu.

Plus de vingt fois par heure, le père et la mère, tour à tour, apportent la becquée aux petits. En peu de temps la nichée absorbe des milliers d'insectes, de larves, de chenillés, de vermisseaux de toute espèce.

Après un tel compte, comment ne pas pardonner au moineau ses peccadilles ?

(L'Ecole maternelle.)

IV. DANS L'AMÉRIQUE CENTRALE.

Le sol est argileux ou calcaire. Le sol argileux appartient particulièrement aux îles volcaniques, lesquelles sont arrosées par une multitude de sources, et couvertes en grande partie de forêts impénétrables. Le sol calcaire est celui des

autres îles où l'on ne trouve qu'une terre altérée, dépourvue d'ombrage. Considéré en général, le sol de l'archipel est dix-huit fois plus productif que celui de l'Europe ; mais il ne peut supporter les plantes de cette partie du monde, tandis que celles des autres pays acquièrent le développement le plus parfait. Les productions du pays consistent en gingembre, manioc, patates, ignames, bananes, maïs, arbres à pain, girofliers, muscadiers, canneliers et poiriers. Joignez-y le tamarin, le coco, la calebasse, l'orange, la grenadille, le chou-palmiste, avec les ananas et encore d'autres plantes. Toutes ces îles abondent en plantes potagères et médicinales ; on distingue parmi celles-ci, la casse, le copahu, le ricin, la spigèle (1), l'ipécacuanha (2). Les forêts fournissent le gayac (3), le sandal, le campêche, l'acajou, l'acacia, le bois de fer, le mancenillier, qui se plaît sur les bords de la mer, et qui est le plus dangereux des arbres vénéreux.

(JACQUIER.)

V. LE CÈDRE ET LE LIERRE.

“ Que fais-tu ? disait un jour au lierre le cèdre immense. On dirait que tu essayes, en t'attachant à mes rameaux, de t'élever jusqu'à mon faite. Renonce à ce projet, pauvre plante Tu ne sais pas que je suis le roi des arbres. Je touche le ciel de ma tête. Au loin s'étend mon ombre éternelle, sous laquelle, en été, viennent se reposer les troupeaux ; protégée par mon ombrage contre les rayons du soleil, une petite source jaillit à mes pieds ; mes branches vigoureuses portent les nids des vautours... Et toi, pauvre plante, c'est à peine si je te vois rampante à mes pieds ! Résigne-toi, ô lierre, à rester dans la poussière où tu es né.”

(1) Ou *si-gélie*.

(2) Ou *ipécacuanha*.

(3) Ou *gajac*.

Le lierre ne perd point de temps à répondre : il s'attache à l'écorce de l'arbre, il croît peu à peu, il monte ; il arrive enfin jusqu'au sommet, et un de ses rameaux vainqueurs, lançant sa frêle tige plus haut encore, dépasse et domine le cèdre confondu. Alors d'une voix douce : "Cèdre, dit le lierre, apprends en me voyant à ne dédaigner personne."

(GUYAU.)

VI. UN PORTRAIT DE JEUNE FILLE.

Antiope est douce, simple et sage ; ses mains ne méprisent point le travail ; elle prévoit de loin, elle pourvoit à tout ; elle sait se taire et agir de suite sans empressement ; elle est à toute heure occupée ; elle ne s'embarrasse jamais, parce qu'elle fait chaque chose à propos ; le bon ordre de la maison de son père est sa gloire ; elle en est plus ornée que de sa beauté. Quoiqu'elle ait soin de tout et qu'elle soit chargée de corriger, de refuser, d'épargner, choses qui font haïr presque toutes les femmes, elle s'est rendue aimable à toute la maison ; c'est qu'on ne trouve en elle ni passion, ni entêtement, ni légèreté, ni humeur, comme dans les autres femmes ; d'un seul regard elle se fait entendre, et on craint de lui déplaire ; elle donne des ordres précis ; elle n'ordonne que ce qu'on peut exécuter ; elle reprend avec bonté, et, en reprenant, elle encourage. Le cœur de son père se retourne sur elle comme un voyageur abattu par les ardeurs du soleil se repose à l'ombre sur l'herbe tendre.

Antiope est un trésor digne d'être recherché dans les terres les plus éloignées. Son esprit, non plus que son corps, ne se parent jamais de vains ornements ; son imagination, quoique vive, est retenue par sa discrétion ; elle ne parle que pour la nécessité ; et, si elle ouvre la bouche, la douce persuasion et les grâces naïves coulent de ses lèvres. Dès qu'elle parle, tout le monde se tait et

elle en rougit ; peu s'en faut qu'elle ne supprime ce qu'elle a voulu dire, quand elle aperçoit qu'on l'écoute si attentivement. A peine l'avons-nous entendue parler.

(FÉNELON.)

Phrases à corriger.

1. Nous dirons de plus qu'il y a eu une *Croix* au Canada et qu'on l'a laissé mourir d'inanition !

2. Ne pas acheter le livre, le pamphlet ou le journal dirigés contre l'Eglise, serait, par le fait seul, priver les écrivains mal intentionnés d'un encouragement très réel et que nous leurs donnons trop souvent.

3. Et que dire de ces écrits non seulement inspirés par l'esprit partisan, le besoin d'une cause réputée honnête et juste, mais encore dictés par l'intérêt sordide, la cupidité grossière leur enlevant toute valeur, et réduisant leur auteur au rôle d'un simple mercenaire ?

4. Grâce aux études qu'ils ont fait dans nos collèges, dans nos séminaires, à Rome ou à Paris, beaucoup d'entre eux, en effet, peuvent composer des articles où la solidité du fond le disputerait à l'élégance de la forme.

5. Les gens légers, amateurs de lectures frivoles, ne sauraient y trouver les éléments qui leur conviennent ; au contraire, les hommes bien pensant, ceux qui veulent s'instruire et enrichir leur intelligence de connaissances précieuses, y puiseront de quoi satisfaire leur goût et leurs inclinations.

6. Il (Pasteur) avait montré, dans ce monde des infiniments petits, des agents redoutables qui dissolvent la matière vivante et préparent ses transformations.

7. C'est pourtant vers ces deux endroits (le Platon et le fief Champflour, Trois-Rivières) que se tournaient les regards des gens que j'ai entendu converser.

8. Et l'on voudrait que cette conspiration contre les droits de la minorité catholique prendrait le nom de compromis et que l'action de l'exécutif fédéral lierait la minorité et disposerait de ses droits.

9. Répondant à une adresse de bienvenu, le ministre des travaux publics a parlé du brillant avenir de l'Ouest canadien.....

10. Bien que cette affaire n'appartient pas à la politique provinciale, il y a des raisons d'intérêt national qui font qu'elle doit être discutée de nouveau durant la prochaine campagne.

Corrections.

1.....et qu'on l'a laissée mourir d'ina-

2..... et que nous leur donnons trop souvent.

3. Et que dire de ces écrits, non seulement inspirés par l'esprit de parti.....

4. Grâce aux études qu'ils ont faites.....

5.... au contraire, les hommes bien

6. Il avait montré, dans ce monde des

7..... des gens que j'ai entendus con-

8..... prit le nom de compromis.....

9. Répondant à une adresse de bien-

10. Bien que cette affaire n'appartienne pas à la politique provinciale, il y a des raisons d'intérêt national qui font qu'elle doit être discutée de nouveau pendant la prochaine campagne (électorale).

Exercices de calcul.

I. Un employé qui dépense régulièrement \$15 par semaine, pourrait mettre de côté \$156 par an : on demande combien il gagne par semaine.

Réponse : \$18.

Solution :

Economie d'une semaine, $\frac{156}{52} = \$3.$

Salaire d'une semaine, $15 + 3 = \$18.$

II. Il a fallu 4 verges d'étoffe pour confectionner un manteau qui a coûté \$20; la façon et les fournitures ont coûté \$5.40: combien a-t-on payé la verge d'étoffe?

Rép. : \$3.65.

Solution :

Coût de l'étoffe, $20 - 5,40 = \$14.60.$

Prix d'une verge, $\frac{14.60}{4} = \$3.65.$

III. Un marchand a vendu \$34.20 9 verges de drap qui lui avaient coûté \$28.80; combien a-t-il gagné par verge?

Rép. : 60 centins.

Solution :

Gain total, $33.20 - 28.80 = \$5.40.$

Gain par verge, $\frac{5.40}{9} = \$0.60.$

IV. Un marchand voudrait échanger 37 verges de drap, qu'il estime à \$3 la verge, contre de la toile à 60 centins la verge: combien devrait-il recevoir de toile?

Rép. : 185 verges.

Solution :

Valeur totale du drap, $3 \times 37 = \$111.$

Quantité de toile à recevoir, $\frac{111}{.60} = 185$ verges.

V. Un homme gagne \$280 en 2½ mois; combien gagnera-t-il en 3½ mois?

Rép. : \$420.

Solution :

Salaire d'un mois, $\frac{280}{2\frac{1}{2}}$.

Salaire de 3½ mois, $\frac{280}{2\frac{1}{2}} \times 3\frac{1}{2} = \frac{980}{2\frac{1}{2}} = \frac{2940}{7} = \$420.$

VI. Un négociant a acheté 875 verges d'étoffe à \$1.70 la verge ; il paye comptant, et on lui fait une remise de 4% : quelle somme doit-il donner ?

Rép. : \$1428.

Solution :

Coût de l'étoffe, $1.70 \times 875 = \$1487.50$

Remise, $1487.50 \times .04 = \$59.50$

Somme à payer, $1487.50 - 59.50 = \$1428.$

VII. Un terrain a 86 verges de longueur sur un côté et 74 verges sur l'autre ; la distance entre ces deux côtés est de 15 verges : quelle est la surface de ce terrain ?

Rép. 1200 verges.

Solution :

Surface demandée, $\frac{86 + 74}{2} \times 15 = \frac{160}{2} \times 15 = 80 \times 15 = 1200$ verges.

VIII. On veut tapisser un mur de 13 verges de longueur et de 4 verges de hauteur, avec une étoffe de 2 verges de large : combien en faudra-t-il de verges ?

Rép : 26 verges.

Solution :

Surface du mur, $13 \times 4 = 52$ verges.

Quantité d'étoffe demandée, $\frac{52}{2} = 26$ verges.

IX. Une propriété comprend trois parties : la première est les $\frac{1}{4}$ de la propriété totale ; la deuxième est les $\frac{2}{3}$ du reste ; la troisième représente un triangle dont la base est de 60 pieds et la hauteur 28 pieds. Ce terrain, acheté à 10 centins, est revendu 13 centins le pied. Quel est le bénéfice réalisé ?

Rép. : \$176.40.

Solution :

1re partie du terrain = $\frac{1}{4}$.

2e " " = $\frac{2}{3} \times \frac{3}{4} = \frac{2}{4}$.

3e " " = $\frac{1}{4}$, ou, d'après

l'énoncé, $\frac{60 \times 28}{2} = 30 \times 28 = 840$ pieds.

Surface de la propriété = $840 \times 7 = 5880$ pieds.

Bénéfice réalisé, $.3 \times 5880 = \$176.40.$

X. Un enfant a le $\frac{1}{3}$ de l'âge de son père ; il a un frère dont l'âge égale le $\frac{1}{3}$ du sien ; la somme des différents âges est de 75 ans : trouver l'âge de chacun.

Rép. : 54 ans, 18 ans, 3 ans.

Solution :

Si l'âge du père = x ans celui du premier enfant = $\frac{x}{3}$, et celui du dernier en-

fant = $\frac{x}{18}$; mais, d'après l'énoncé, la somme des trois âges = 75 ans : d'où l'équation

$$x + \frac{x}{3} + \frac{x}{18} = 75,$$

ou $18x + 6x + x = 1350,$

ou encore $25x = 1350 :$

d'où $x = \frac{1305}{25} = 54$ ans.

Âge du père ;

$$\frac{54}{3} = 18 \text{ ans, } \text{âge}$$

du 1er enfant,

$$\frac{54}{18} = 3 \text{ ans, } \text{âge}$$

et

du dernier enfant.

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Le prix de l'abonnement est de UN DOLLAR par année, payable d'avance, pour le Canada et les Etats-Unis. Pour la France et les pays de l'union postale, six francs cinquante centimes.

Nous ne pouvons fournir que les volumes V, VI, VII, VIII et IX, XII, XIII et XIV.

Prix de chaque volume broché : Un dollar.

Chaque numéro se vend séparément 10 cts.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

BOITE POSTALE No 2178, Montreal (Canada).